



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 19 septembre 2025 DELIBERATION

Secrétaire de séance : Madame Monique ASSO

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33

Nombre de présent-e-s : 30

Nombre de votant-e-s : 33

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,

Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoints,

Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Monique ASSO, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentées :

- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ,
- Mme Sabine SALLE donne pouvoir à Mme Chantal LECOMTE,
- Mme Françoise STIOPHANE donne pouvoir à Mme Marie SAYERSE.

13 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : AVANCEMENTS PAR LE BIAIS DE LA PROMOTION INTERNE

Les décisions prises par Monsieur le Maire concernant les propositions d'avancement du personnel, inscrites au tableau d'avancement pour la promotion interne 2025 ont reçu deux avis favorables du Président du Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques.

Vu les Lignes Directrices de Gestion,

Vu l'arrêté du Président du Centre de Gestion en date du 27 juin 2025,

Considérant le tableau des effectifs,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **NOMME** un attaché territorial à temps complet sur un emploi permanent vacant au tableau des effectifs pour exercer les missions de Directeur du Pôle Vie de la Cité.

- **APPROUVE** la création d'un emploi permanent d'ingénieur territorial à temps complet pour exercer les missions de Directeur des Services Techniques,

- **MODIFIE** le tableau des emplois à compter du 1er octobre 2025,

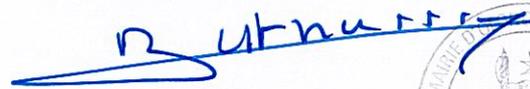
- **INSCRIT** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés, au budget, chapitre 012.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 19 septembre 2025.

Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 23/09/25


Bernard UTHURRY